La commune d’Orly développe depuis de nombreuses années des initiatives importantes en partenariat avec les associations, notamment pour ce qui concerne l’animation des quartiers, la politique sportive, l’action culturelle, l’accompagnement social... Les associations constituent en effet des acteurs incontournables de la commune dans la réalisation de ses missions d’intérêt général.

Créé en septembre 2010, le Conseil de la vie associative est un lieu d’échange et de débat.

Le CVAO a vocation à rassembler toutes les associations de la commune et est ainsi composé des représentants désignés par chaque association. Il s’agit des associations de statut loi de 1901 qui se sont fait connaître auprès du service de la vie associative de la ville et qui ont une activité sur la commune.

En 2024, un nouvel élan sera donné au CVAO avec notamment le renouvellement du bureau de ce conseil.

Contact

Maison des associations et du citoyen
40, rue du Nouvelet
tel : 01.48.84.00.27
vieassociativeorly@mairie-orly.fr